



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

CES/2005/43
28 octobre 2005

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION DE STATISTIQUE et
COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

Conférence des statisticiens européens

Cinquante-quatrième réunion plénière
(Paris, 12-16 juin 2006)

**RAPPORT DE LA RÉUNION COMMUNE CEE/EUROSTAT/OCDE
DES DIRECTEURS DES STATISTIQUES SOCIALES,
TENUE EN SEPTEMBRE 2005**

Document établi par le secrétariat de la CEE

INTRODUCTION

1. La réunion commune CEE/Eurostat/OCDE des Directeurs des statistiques sociales s'est tenue les 29 et 30 septembre 2005 à Luxembourg. Y ont participé des représentants des pays suivants: Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Bulgarie, Canada, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Mongolie, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Slovaquie, Slovénie, Suède et Turquie. La Commission européenne était représentée par Eurostat. La Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) étaient également représentées.
2. M. Hermann Habermann (États-Unis) a été élu Président de la réunion.
3. Les questions de fond ci-après ont été examinées au cours de la réunion, sur la base de quatre communications sollicitées et d'un document d'appui:

Première séance: Vue générale des problèmes relatifs à la mesure des nouvelles formes de ménages et de constitution de la famille et détermination des domaines d'activité essentiels pour une approche commune.

Communications de l'Italie et du Canada.

Document d'appui présenté par Eurostat et la CEE.

Animatrice: M^{me} Barbara Dunlop, Australian Bureau of Statistics.

Deuxième séance: Mise au point de modules communs d'enquête pour mesurer les formes nouvelles de ménages et établissement d'un plan en vue de la conception de ce genre de modules.

Communication du Royaume-Uni.

Animateur: M. Martin T. O'Connell, Census Bureau des États-Unis.

Troisième séance: Le programme et la structure des travaux futurs des directeurs des statistiques sociales dans la région de la CEE.

Communication du Comité organisateur.

4. L'ensemble des documents et des exposés présentés à la réunion sont affichés sur le site Web de la CEE à l'adresse suivante: <http://www.unece.org/stats/documents/2005.09.social.htm>.

RÉSUMÉ DES DÉBATS ET PRINCIPALES CONCLUSIONS DE LA RÉUNION

Première séance: Vue générale des problèmes relatifs à la mesure des nouvelles formes de ménages et de constitution des familles et détermination des domaines d'activité essentiels pour une approche commune.

5. Au cours de la séance, les participants ont examiné les besoins nouveaux qui se manifestent dans le domaine des statistiques sur les familles et les ménages. Différents modes de vie tels que ceux des couples formés de partenaires du même sexe, des personnes menant une vie commune sans toit commun, des personnes faisant l'aller-retour entre deux ménages (c'est-à-dire ayant plusieurs résidences) ou des personnes vivant séparément mais à l'intérieur d'un même réseau ont été examinés en tant que types de familles et de ménages qui présentent un intérêt sans cesse croissant dans les sociétés modernes et qui doivent être définis aux niveaux international/régional. Ces sujets d'étude ont également été considérés comme un domaine se prêtant à la conception de modules communs d'enquête. Durant le débat, il a été souligné en outre que la compréhension de la situation familiale et des antécédents familiaux présente un intérêt de plus en plus grand pour l'élaboration des politiques car la contribution sociale des individus, dans des domaines comme l'éducation et l'emploi, s'en trouve affectée.

6. Les participants ont étudié si les définitions et les classifications figurant dans le projet de recommandations de la Conférence des statisticiens européens pour les recensements, en ce qui concerne les familles et les ménages, peuvent servir de cadre aux travaux futurs. Ils ont pris note avec satisfaction de ces recommandations.

7. Les participants ont insisté pour que les travaux futurs s'articulent autour des éléments suivants:

- Définition des concepts se rapportant aux grandes préoccupations des pouvoirs publics qui pourraient aller des nouvelles formes de familles et de ménages décrites ci-dessus¹ aux questions relatives aux antécédents familiaux;
- Mise au point de prototypes communs d'enquête à expérimenter dans certains pays;
- Évaluation de la faisabilité d'élaborer des modules communs d'enquête, compte tenu des résultats des essais.

Deuxième séance: Mise au point de modules communs d'enquête pour mesurer les formes nouvelles de ménages et établissement d'un plan en vue de la conception de ce genre de modules.

8. Cette séance avait pour objectif d'évaluer les possibilités de mettre au point des modules communs d'enquête pour mesurer la composition de ménages complexes et de concevoir ce genre de modules.

9. L'exposé du Royaume-Uni a fait ressortir la complexité croissante des ménages due aux facteurs suivants:

- i) L'évolution des partenariats et de la formation des familles;
- ii) L'augmentation de la flexibilité et de la mobilité qui résulte de causes personnelles ou liées au travail.

10. Les statistiques sociales doivent refléter fidèlement cette complexité croissante afin que le produit statistique ne donne pas une image fautive de la vie courante et ne conduise pas ainsi à des conclusions erronées.

11. Le Royaume-Uni a souligné l'importance des travaux que l'Équipe spéciale CEE/Eurostat des familles et des ménages avait accomplis jusqu'à présent pour obtenir la participation active de nombreux pays dans ce domaine. Toutefois, il fallait encore faire davantage d'efforts pour continuer d'élaborer des recommandations aux fins des enquêtes de grande ampleur sur les ménages et/ou de l'exploitation de sources administratives. Les directives existantes sur les familles et les ménages doivent être réexaminées et, idéalement, harmonisées. La relation entre les recommandations pour les recensements de la population et celles pour les enquêtes sur les ménages doit être clarifiée.

¹ Couples formés de partenaires de même sexe, personnes menant une vie commune sans toit commun, personnes ayant plusieurs résidences, personnes vivant au sein d'une famille ou d'un réseau social.

12. Des concepts essentiels comme «ménage», «famille», «enfant» et «résidence habituelle» doivent être précisés et, en principe, harmonisés.

13. La matrice HRM a été envisagée en tant qu'instrument utilisable pour analyser en détail les relations familiales complexes de toutes les personnes qui composent un ménage. Grâce à la matrice HRM, on peut mettre en tableau de manière souple les différents types de ménages/familles selon différents points de vue (ménage, parent, enfant, etc.). La majorité des pays ont adopté cet instrument en relation avec les méthodes d'enquête par entretiens, tandis que le Royaume-Uni l'a appliqué en mode autogéré de recensement. Il a été noté que la souplesse et l'exactitude de la matrice HRM devaient être mises en balance avec les dépenses qu'elle implique. La majorité des pays qui exploitent les données de registres ont fait savoir qu'ils pouvaient produire des informations du même type que celles recueillies dans d'autres pays à l'aide de la matrice HRM.

Troisième séance: Le programme et la structure des travaux futurs des directeurs des statistiques sociales dans la région de la CEE.

14. Les participants ont souscrit à l'objectif consistant à mettre au point des modules communs et ont conclu que des mesures importantes avaient été prises et un processus avait été défini mais qu'il n'y avait pas encore suffisamment de convergence pour que des modules communs puissent être mis en œuvre.

15. Les participants se sont félicités des résultats tangibles obtenus par l'Équipe spéciale CEE/Eurostat des ménages et des familles dans le contexte des recensements, et ont recommandé que son mandat concernant les enquêtes sociales soit réaffirmé et étoffé selon qu'il conviendrait.

16. Ils étaient profondément convaincus que les fonctions du forum des statistiques sociales devraient être élargies pour y inclure le suivi des travaux de tous les groupes relevant de la Conférence des statisticiens européens qui s'occupent des statistiques sociales.

17. Les participants ont proposé de créer une équipe spéciale initialement composée du Canada (Président), de l'Australie, de représentants du groupe de développement stratégique d'Eurostat, de l'Italie, de la CEE et des États-Unis en vue de mener à bien les tâches suivantes:

- Définir et étoffer des propositions concrètes en vue d'examiner les questions nouvelles en matière de statistiques sociales, y compris les concepts de mesure, les questions communes et les modules communs à concevoir ainsi que les modalités à mettre en œuvre pour y parvenir (y compris les stratégies de réalisation de prototypes et/ou d'expérimentation);
- Organiser le débat sur les questions énumérées ci-dessus à la prochaine réunion;
- Mettre au point le projet de nouveau mandat pour l'Équipe spéciale des familles et des ménages;
- Proposer la date, le mode d'organisation et la fréquence des réunions.

18. Les participants ont recommandé qu'Eurostat envisage la possibilité d'étendre la portée de son projet d'harmonisation des variables fondamentales aux pays situés à l'extérieur de l'Union européenne et adresse des recommandations pertinentes au forum.

ADOPTION DU RAPPORT

19. Les participants ont adopté le rapport de la réunion à la séance de clôture.
